

DECLARATION DE PERFORMANCES D'UNE GAMME DE DISPOSITIF D'EVACUATION NATURELLE DE FUMÉES ET DE CHALEUR

1. Code d'identification unique du produit type :

**CERTILUX FEP
CERTILUX FEV**

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

Informations présentes sur l'étiquette de traçabilité :

N° AR de commande + N° d'appareil + Date de fabrication

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

3.1 Description du produit :

Dispositif d'évacuation naturelle de fumées et de chaleur monté en façade à lames polycarbonate ou verre.

3.2 Conditions d'utilisation et de mise en œuvre liées aux performances certifiées

- Pose en façade de 0° à 30° sauf 0° pour le cadre D
- Domaine dimensionnel : **L** et **H** sont les cotes trémies costière ou appareil

L = Largeur trémie en m et **H** = Hauteur trémie en m

$0,503 \leq H \leq 3,018$ et $0,5 \leq L \leq 2$

$0,503 \leq H \leq 2,028$ et $0,5 \leq L \leq 1,600$

Avec $0,25m^2 \leq A_v^* \leq 5m^2$ en lames polycarbonate

et $0,25m^2 \leq A_v^* \leq 3,25m^2$ en lames verre

*** $A_v = L \times H$**

3.3 Fonctionnement :

- Ouverture fermeture électrique
- Tension $U_a = U_c = 24 \text{ Vcc}$ - Puissance $P_a = P_c$ absorbée en régime établi
 - o 12 W maxi pour les appareils de 3 et 4 lames.
 - o 60 W maxi pour les appareils à partir de 5 lames.

3.4 Options possibles :

- Position d'attente et de sécurité.
- Déclencheur thermique selon la norme en vigueur.
- Mini brise-vent latéral sauf cadre D.

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

Raison sociale : SOUCHIER – BOULLET SAS
Parc Segro
ZAC de LAMIRAULT – 42 rue de LAMIRAULT
CS 20762
77090 COLLEGIEN
France

Unité de fabrication : SOUCHIER-BOULLET SAS
11 rue du 47^{ème} R.A.
70400 HERICOURT
France

6. 7. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :

L'organisme notifié **TÜV Rheinland N° 0336** a délivré un certificat de constance des performances conformément à l'Annexe ZA de la norme EN 12 101-2 2003 selon le Système 1, en s'appuyant sur l'inspection initiale de l'usine, le contrôle de production en usine et la surveillance continue du contrôle de production en usine.

Certificat CE N° 0336 – RPC – 6742-1-2

DECLARATION DE PERFORMANCES D'UNE GAMME DE DISPOSITIF D'EVACUATION NATURELLE DE FUMÉES ET DE CHALEUR

9. Performances déclarées :

Spécifications techniques harmonisées : EN 12101-2 : 2003	Caractéristiques essentielles	Performance
	Conditions nominales d'activation / sensibilité : Dispositif de déclenchement Mécanisme d'ouverture Entrées et sorties	Présent Présent Présentes
	Temps de réponse : Fiabilité Ouverture sous charge (neige, vent) Température ambiante basse Résistance au feu	≤ 60 s
	Fiabilité opérationnelle : Fiabilité	Re 1000 (+10 000), Type B
	Efficacité de fumées / extraction en cas d'incendie Surface utile	$A_d = A_v \times C_v^{**}$
	Paramètre de performance en cas d'incendie : Résistance à la chaleur Stabilité mécanique Réaction au feu du remplissage : Lames standards Lames isolées	B ₃₀₀ 30 $\Delta A_{trémie} < 10 \%$ A1 B-s1 ; d0
	Performance dans des conditions environnementales : Ouverture sous charge Température ambiante basse Stabilité sous charge éolienne Résistance aux vibrations induites par le vent (ou incluse) Résistance à la chaleur	SL NPD T (- 15) WL 1500 NPD B ₃₀₀ 30
	Durabilité : Temps de réponse (temps de réponse) Fiabilité opérationnelle Paramètres de performance en cas d'incendie	≤ 60 s Re 1000 (+10 000), ≤ 60 s, $\Delta A_{trémie} < 10 \%$

** Détermination coefficient aéralique

$0,25 \leq A_v \leq 5 \text{ m}^2$	$500 \leq L < 1000$	$1000 \leq L \leq 2000$
H < 1000	$C_v = 0,50$	$C_v = 0,50$
H ≥ 1000	$C_v = 0,50$	$C_v = 0,62$

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par : David Maillart – Directeur R&D

Le 09/09/2025
A Collégien

